



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.415**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28658- DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DELEGATION VIE ASSOCIATIVE**

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

BA/9096

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

-

Nomenclature : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DELEGATION VIE ASSOCIATIVE - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

En raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Proximité (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2011 et 2012 par la Ville, le montant de la subvention proposé pour l'exercice 2013, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 4 juin 2013, je vous demande, **mes chers collègues, de bien vouloir** :

● **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **3 500 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

●**DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes.

●**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle pour un montant de **1 000 €** à l'association figurant sur le tableau ci-dessous.

●**DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1667 qui présente les disponibilités suffisantes.

●**ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement au Comité d'Animation et de Proximité figurant sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **9 500 €**.

●**DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.415 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DELEGATION VIE ASSOCIATIVE**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Déjà versé en 2013	Convention	OBJET
9212	ANIMATION CULTURE SPORT FOYER RURAL PUYRICARD	8 000 €	15 000 €	2 000 €	6 000 €	non	Promouvoir des activités de loisirs et de temps libre.
9283	LES BLOUSES ROSES ANIMATION LOISIRS A L'HOPITAL	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €	non	Animation bénévole dans les hôpitaux.

TOTAL: 3 500 €**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

92025-6748-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Convention	OBJET
72452	J3M AIX ET ARLES	0 €	0 €	1 000 €	non	Organisation des journées de la jeunesse à Rio du 9 au 30 juillet 2013.

TOTAL: 1 000 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT****AU COMITE D'ANIMATION ET DE PROXIMITE**

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Convention	OBJET
71349	ENCAGNANE LOISIRS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	0 €	non

TOTAL: 9 500 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Déjà versé en 2013	Convention	OBJET
9212	ANIMATION CULTURE SPORT FOYER RURAL PUYRICARD	8 000 €	15 000 €	2 000 €	6 000 €	non	Promouvoir des activités de loisirs et de temps libre.
9283	LES BLOUSES ROSES ANIMATION LOISIRS A L'HOPITAL	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €	non	Animation bénévole dans les hôpitaux.

TOTAL: 3 500 €**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

92025-6748-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Convention	OBJET
72452	J3M AIX ET ARLES	0 €	0 €	1 000 €	non	Organisation des journées de la jeunesse à Rio du 9 au 30 juillet 2013.

TOTAL: 1 000 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT****AU COMITE D'ANIMATION ET DE PROXIMITE**

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	Proposition 2013	Convention	OBJET
71349	ENCAGNANE LOISIRS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	0 €	non

TOTAL: 9 500 €